



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2021/2022

Des permanences pour les **inscriptions scolaires** pour les écoles maternelle et élémentaire de Saint-Julien-Montdenis auront lieu en mairie

**durant la semaine du 15 au 19 Mars
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**

Sont concernées par ce dispositif :

- **les premières inscriptions en maternelle** : enfants nés avant le 1er janvier 2019 qui n'étaient pas scolarisés sur Saint-Julien-Montdenis l'année scolaire 2020/2021
- **les premières inscriptions en élémentaire** : pour les nouveaux arrivants sur la commune .

Attention : les enfants de **grande section maternelle** de l'école de Saint-Julien-Montdenis qui sont admis en CP ne sont pas concernés par ces inscriptions.

Merci de vous munir :

- de votre livret de famille à jour,
- de votre pièce d'identité (représentant légal),
- d'un justificatif de domicile récent,
- du carnet de santé de l'enfant (vaccin obligatoire à jour).

Le certificat d'inscription sera transmis directement auprès de la direction de l'école.

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS :
Merci d'appeler au 04-79-59-60-85
les matins entre 9h et 12h ou d'envoyer un mail à :
accueil@saint-julien-montdenis.com

Le maire,
François ROVASIO

